

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 17 décembre 2020

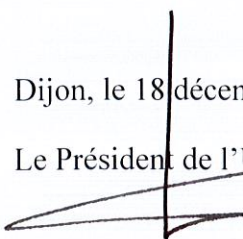
Délibération n° 2020 – 17/12/2020 – 20

Projets internationaux

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 17 novembre 2020

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 20 Membres représentés : 8 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les projets internationaux.**

Dijon, le 18 décembre 2020
Le Président de l'Université de Bourgogne,

Vincent THOMAS

P.J. : Projets internationaux

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Projets internationaux à soumettre à la CP de l'Université – séance du 5 novembre 2020

A. CONVENTIONS FINANCIERES POUR COMPTE-RENDU

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(S) CONCERNEE(S)	PORTEUR DE PROJET	OBJET	AVIS CP
1	ANGOLA	ADIUT (Assemblée des Directeurs des Instituts Universitaires de Technologie)	IUT Dijon-Auxerre	Coralie DUCOURNAU	Conventions d'exécution dans le cadre de programmes bilatéraux négociés par l'ADIUT, qui permet l'accueil d'étudiants internationaux dans les formations des IUT en France. Grace à ces conventions, l'IUT reçoit : - 500 € par étudiant angolais (1 étudiant au total) pour un suivi linguistique et pédagogique au titre de l'année 2020/21. - 200 € par étudiant vietnamien (2 étudiants au total) pour un suivi linguistique et pédagogique au titre de l'année 2020/21.	
2	VIETNAM					
3	MEXIQUE		IUT Le Creusot	Alice MERIAUDEAU	Convention d'exécution dans le cadre de programmes bilatéraux négociés par l'ADIUT, qui permet l'accueil d'étudiants internationaux dans les formations des IUT en France. Grace à ces conventions, l'IUT reçoit : 500 € par étudiant mexicain (3 étudiants au total) pour un suivi linguistique et pédagogique au titre de l'année 2020/21.	

B. PROJETS ERASMUS+ POUR COMPTE-RENDU

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(s) CONCERNEE(s)	PORTEUR DE PROJET	OBJET
1	ESPAGNE	Universidad de Valencia	UFR Langues & Communication	Cécile IGLESIAS Laureano MONTERO	Elargissement d'un accord ERASMUS+ pour des mobilités étudiantes en échange (Licence) et enseignantes dans le domaine des langues (pour LEA et LLCER Espagnol).

Pour information :

En octobre 2020, l'uB a déposé 1 dossier dans le cadre du programme Erasmus + « Partnerships for Digital Education Readiness » :

- **FITNESS 2:** *Food packaging open courseware for higher education and staff of companies*, projet déposé par Frédéric DEBEAUFORT (UMR PAM) ; le coordinateur du projet est l'Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire (ACTIA), en France ; AgroSup Dijon est également partenaire du projet. L'objectif est d'alimenter une plateforme en ligne pour du « e-learning » dans le domaine du food packaging. Le consortium obtiendrait un financement de l'UE de max. 300 000 €. La durée du programme serait de 24 mois (mars 2021 – février 2023).